

# Demande de transfert à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville pour l'année universitaire 2017-2018

-----  
Ecole nationale supérieure d'architecture d'origine : .....

**Coordonnées :**

Nom de l'étudiant .....Prénom.....

Date et lieu de naissance.....

Adresse.....

.....

Téléphone..... Adresse électronique.....

**Scolarité :**

Année de 1<sup>ère</sup> inscription dans une école d'architecture : .....

Nombre d'inscription en 1<sup>er</sup> cycle : .....

Position dans le cursus en 2016/2017 :

Licence

Master

1<sup>ère</sup> année

1<sup>ère</sup> année

2<sup>ème</sup> année

3<sup>ème</sup> année

**NB : Les inscriptions en master par transfert à l'ENSAP-B se font exclusivement en 1<sup>ère</sup> année.**

**Par ailleurs, le niveau d'anglais doit être excellent car les étudiants ont l'obligation d'obtenir un score de 750 points au test du TOEIC pour obtenir le Diplôme d'Etat d'architecte valant grade de Master.**

**Votre demande devra être transmise à l'ENSAP-B avant le vendredi 28 avril 2017 dernier délai accompagnée d'un dossier de candidature composé comme suit :**

- lettre de motivation
- dossier des acquis et de travaux graphiques (format A4) (Projets d'architecture concernant votre cursus, travaux personnels...)
- relevés de notes du cursus architecture
- CV

Les dossiers seront examinés par la commission DPE/VAP/transfert en fonction notamment de la capacité d'accueil de l'école.

**Tout dossier incomplet ne sera pas examiné**

Certifié sincère et véritable

Avis du directeur ou de la directrice  
de l'école d'origine

Fait à..... Le .....

favorable       défavorable

Signature de l'étudiant(e)

date et signature du directeur ou de la directrice